

# AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° ONATEL/544 /F/R.N/DG/2017

Date de publication : le 07/07/2017

Date d'ouverture : le 20/08/2017

## 1. Objet

L'Office National des Télécommunications du Burundi, ONATEL en sigle, invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats à présenter leurs offres sous pli fermé, d'un marché à commandes pour la fourniture des **cartes de maintenance** telles que spécifiées à la Section II des Spécifications Techniques.

## 2. Financement du marché

Le financement est assuré sur fonds propres de l'ONATEL exercice 2017.

## 3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

## 4. Type de fourniture

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est constituée d'un ensemble de cartes de type ALCATEL pour la maintenance du central OCB283 de BUJUMBURA, les unités de raccordements distantes rattachées et l'OCB283 de GITEGA.

## 5. Délais d'Exécution

La livraison sera effectuée dans un délai maximum de 45 jours calendaires à la réception du bon de commande. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

## 6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physiques et morales et remplissant les conditions juridiques, techniques et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics.

## 7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse du maître d'ouvrage citée ci-dessous sur présentation de deux bordereaux de versement des montants suivants :

- Vingt-cinq mille (25.000) Francs Burundi, non remboursables, versés au compte N° 1123/030 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), au nom de l'ONATEL ;
- Vingt-cinq mille (25.000) Francs Burundi, non remboursables, versés au sous compte de transit « Recettes non fiscales » N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

**N.B. L'absence de ces bordereaux entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.**

Il peut également être consulté au Secrétariat de la Direction Générale de l'ONATEL.

## 8. Adresse du Maître de l'Ouvrage :

Office National des Télécommunications « ONATEL ».

B.P. 60 Bujumbura Tél.: + 257 22 26 66 01; + 257 22 266605

E-mail : [onatel@onatel.bi](mailto:onatel@onatel.bi)

## 9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement à l'instar du formulaire type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Office National des Télécommunications « ONATEL », en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 15 jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 11.

Les soumissionnaires doivent présenter les offres en six (6) exemplaires dont un original et cinq (5) copies.

Les offres devront être envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le .../.../2017 à 10h00, heure de Bujumbura sous enveloppe fermée par collage sans identification du soumissionnaire à :

**L'Office National des Télécommunications « ONATEL ».**

**B.P. 60 Bujumbura –BURUNDI**

**Tél. : + (257) 22 26 6601+ (257) 22 26 66 05.**

Avec la mention « Avis d'Appel d'Offres N° ONATEL/ <sup>544</sup> /F/R.N/DG/2017 : Marché à commandes pour la fourniture des cartes de maintenance pour les équipements de commutation (OCB 283) ».

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## 10. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 11. Date limite de dépôt de l'offre

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au point 8 au plus tard le / /2017 à 10h00, heure locale, et être accompagnée d'une garantie de soumission de cinq cent mille (500.000) de Francs Burundais.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## 12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes, en une seule étape, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics « ONATEL » à l'adresse indiquée ci-dessus dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'ONATEL, le / /2017 à 10 h00, heure locale.

## 13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

La conformité de l'offre sur le plan administratif et technique, en plus l'offre financière la moins disante.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONATEL,

Révéren. NTAGAYE

